

Compte rendu  
CONSEIL DE QUARTIER BOUCANET  
Jeudi 07 Mars 2019 - 18h  
Salle Les Argonautes

**COLLEGE HABITANTS :**

**Présents :** Norbert DULAU, Christiane ENJOLRAS, Claude FEBVRE, Annie FEITH, Francine JOSPIN, Franceline GUEZ, Benoît MEZY, Hervé ROBILLARD, Carine ROLLAND,

**Absents Excusés :** Pierre CHAMPETIER, Josiane GEMINARD, Jacques PELORCE,

**Absents :** Christian BONAL, Nadine MARIN,

**COLLEGE PERSONNALITES :**

**Présents :** Robert GOURDEL - Conseiller Municipal - Elu Référent au Conseil de Quartier, Lucien VIGOUROUX - Adjoint au Maire,

**Absents Excusés :** Sophie PELLEGRIN-PONSOLE - Conseillère Municipale,

**Absents :** Philippe PARASMO - Conseiller Municipal, Patricia ARENT - Conseillère Municipale,

**COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :**

**Présents :** Association des commerçants du Boucanet, Cinéma Vog, Association Siloé, Kayak Club Terre de Camargue,

**Absents excusés :**

**Absents :** Association Les Aigues Marines Camargue, Amicale du Boucanet, Ciné-Club Loisir Art et Culture Mistral,

**INVITES :**

**Présents :** Olivier PENIN - Conseiller Municipal et Vice-Président à la Communauté de Commune Terre de Camargue, Sandra MORANA - Service Démocratie Citoyenne, Christelle PERRETTE - Directrice du Centre Communal d'Action Sociale

**Excusés :** Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Pascale BOUILLEVAUX - Adjointe au Maire, Pierre JAUMAIN - Directeur de Cabinet,

**Secrétaire de Séance :** Sandra MORANA

*Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.*

**Ordre du Jour :**

1. Présentation des actions et des perspectives du CCAS
2. Présentation de la démarche avec l'Université de Nîmes
3. Gestion de la bande côtière
4. Travaux du quartier
5. Point sur les actions en cours

Appel des membres – excuse des absents – par M. Le Président,

Retour sur le compte rendu précédent : Aucunes remarques particulières. Approuvé à l'unanimité

## **Examen de l'ordre du jour :**

### **1. Présentation des actions et des perspectives du Centre Communal d'Action Sociales (C.C.A.S.)**

Le C.C.A.S. est organisé sous forme d'établissement public, et sa gestion est assurée par un Conseil d'Administration, présidé par le maire. Le C.C.A.S. participe au versement de prestations légales : placement des personnes âgées ou handicapées, prise en charge de l'aide-ménagère, allocation personnalisée d'autonomie, etc..., c'est ce qu'on appelle l'aide sociale légale. Il peut prendre en charge une aide sociale facultative : prise en charge des frais de cantine, des classes « découverte », impayés d'électricité, eau...ainsi que l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus.

Le C.C.A.S. est un établissement public à caractère administratif. A ce titre, il dispose d'une personnalité juridique de droit public qui lui permet d'agir en justice en nom propre, et à une existence administrative et financière distincte de la commune. Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale.

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

La particularité du C.C.A.S. du Grau du Roi réside dans le fait que la commune lui a délégué ses compétences sociales liées à la fonction de représentation de l'Etat : la gestion des garderies, crèches, centres de loisirs, accueils de loisirs périscolaires, EHPAD, logement. Il est aussi chargé de l'animation des activités sociales de la commune.

Les champs d'intervention sont :

#### **AIDES LEGALES :**

Le C.C.A.S. participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Départemental, CAF, CPAM), le C.C.A.S assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation et de validation des pièces justificatives, de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

Le C.C.A.S. domicilie, sous conditions d'éligibilité, les personnes sans résidence stable qui se présentent à lui dans le cadre de l'accès aux prestations sociales. Il en va de même pour l'obtention de l'aide juridique. Il réalise également annuellement une analyse des besoins sociaux de la population sur le territoire communal et tient à jour un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale légale et facultative.

#### AIDES EXTRA LEGALES :

Bons de chauffage et colis de l'an nouveau pour les plus de 70 ans, aides à la cantine, aux obsèques, aide alimentaire (Epicerie solidaire), goûter des enfants des écoles.

#### AUTRES ACTIVITES :

Lutte contre les exclusions, Prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissement d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap, prévention santé en direction de l'ensemble de la population.

Le C.C.A.S. gère les multi accueils « Les Pequelets et Les Moussaillons », le Réseau Parents Assistants Maternels (RPAM), les Accueils de Loisirs sans hébergement primaire et maternel, les accueils périscolaires des trois écoles, le réseau de transport scolaires, la cabane ALSH ados, l'accueil pour les jeunes de 16 à 25 ans La StART (Structure d'Accompagnement et de Relai pour Tous), le Service d'Action Sociale, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.), le service de portage de repas à domicile, le service de transport individuel des personnes âgées, l'épicerie solidaire, le service d'aide alimentaire d'urgence, le service d'animation sociale, et le réseau Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Aînés).

#### Questions :

Où est-ce qu'on peut trouver les informations sur le CCAS ?

→ Il faut contacter l'accueil du CCAS au 04.66.53.98.10., et bientôt sur le site de la ville.

Est-ce qu'il y a des projets à venir ?

→ Oui il y a quelques pistes de projets comme la création d'une conciergerie sociale (une aide entre retraités avec des agents bénévoles) et le développement du LEA.

Quel est le volume de l'épicerie solidaire ?

→ L'épicerie solidaire est ouverte à l'année. Le supermarché fait des dons, et aide au stockage.

Le personnel est impliqué. Le CCAS comprend 122 agents.

## 2. Présentation de la démarche avec l'Université de Nîmes

Les Master 1 Design Innovation Société de l'Université de Nîmes réalisent une étude sur la participation citoyenne sur la commune.

Ils seront ainsi amenés à rencontrer les habitants et proposeront un certain nombre d'ateliers et de test.

### Qu'est-ce que le design social ?

Le design social est une discipline de conception de projet qui a pour préoccupation l'amélioration de l'habitabilité du monde. Grâce au contact avec l'habitant (par des entretiens, des immersions dans son quotidien et/ou par des ateliers de co-conception) et à travers un travail de recherche qui emprunte la démarche d'autres disciplines des sciences sociales (analyse, veille, enquêtes qualitatives et quantitatives, observation, etc...), le designer va imaginer et formuler des pistes ou des solutions à une problématique posée.

### Les phases :

Après un travail de recherche sur la problématique de la participation citoyenne au niveau local et national, les étudiants partent en immersion sur la commune à la rencontre des habitants.

Puis s'ensuit une phase de co-conception à travers des ateliers avec les habitants afin de mieux comprendre le point de vue des citoyens et d'imaginer ensemble différentes formes de participation. Une troisième phase consiste à créer des prototypes de projet et de les tester. En fin, le travail fait l'objet d'une exposition lors d'une restitution.

## 3. Gestion de la bande côtière

La problématique sur la gestion de la bande côtière est évoquée. C'est une question d'intérêt général.

Une réunion avec la Région et la DREAL a eu lieu.

Au niveau de Belambra, cela se creuse et s'ensable.

Au fil des réunions, des solutions et des crédits sont à trouver.

L'Etat a la main sur le dossier mais demande à la commune de prendre en charge les frais.

## 4. Travaux du quartier

Les travaux en cours et à venir sur le quartier sont expliqués.

La deuxième tranche de l'avenue de la pinède est en cours.

Les rues des Iris et Nymphéas vont être commencé afin de mettre en conformité sur le PMR.

Le rond-point du cimetière va être étudié suite à une réunion avec le Département qui a donné quelques pistes. L'étude est partie.

L'étude devrait être validé dans le premier semestre et il serait bien d'effectuer les travaux dans le second semestre.

## 5. Point sur les actions en cours

### **FIBRE OPTIQUE**

Fin 2019, la commune sera équipée de la fibre optique.

La séance est terminée à 20h50.

**M. Claude FEBVRE**  
**Président**  
**Du Conseil de Quartier**



**M. Robert GOURDEL**  
**Elu Référent**  
**Vice-Président du Conseil de Quartier**



